

GÉNÉRAL

Prévention des conduites addictives : lumière sur des entreprises qui s'engagent

L'enjeu de la prévention des conduites addictives est primordial pour préserver au mieux la santé des collaborateurs et de l'entreprise. Toutefois, il est parfois difficile de trouver des modèles pour s'inspirer.

Cette fiche vous présente des exemples pour inspirer et encourager la démarche de prévention de votre entreprise.

12'

PREVENIR

Employeurs 

Médecins 

Nos sources

- [AFT](#)
- [Scania France](#)
- [Groupe Enedis & EDF](#)
- [Brand France](#)
- [Esper \(Midelca\)](#)

Addict AIDE
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL



L'enjeu de la prévention des conduites addictives pour les entreprises et des administrations aujourd'hui est triple :

- (1) S'inscrire dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail favorisant un environnement protecteur pour la santé des salariés
- (2) Sensibiliser l'ensemble des salariés en les informant sur le processus des conduites addictives et les risques liés aux consommations de substances psychoactives
- 3) Développer en priorité la prévention primaire et collective.



1 • AFT

Prévenir les conduites addictives dans la logistique et le transport routier

Présentation de l'entreprise

L'AFT (Association pour le développement de la formation professionnelle transport et logistique) a souhaité **améliorer la sécurité routière et la santé des salariés du secteur.**

En plus d'inciter les entreprises à mettre en place des actions de prévention des conduites addictives, elle propose **un outil d'information et d'auto-évaluation** afin de permettre l'appropriation par les salariés de nouvelles compétences en matière d'hygiène de vie, de santé et de conduites addictives.

Actions mises en oeuvre

Conduites Addictives et Prévention (CAP)

Un site web accompagné d'un kit de prévention sur l'hygiène de vie, la sécurité routière, et la prévention des addictions dans le secteur du transport routier.

« Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job »

Un jeu-concours sur 3 ans (2020-2023) conçu pour lutter contre les addictions au travail. Le concours est ouvert aux élèves et apprentis CAP et BTS de la filière transport et logistique des établissements soutenus par la Branche Transport, AFTRAL et Promotrans.

En savoir plus



2 • SCANIA FRANCE

Une démarche engagée, constante et globale

Présentation de l'entreprise

SCANIA est un constructeur suédois de poids lourds, d'autocars et de moteurs industriels et marins.

SCANIA Angers a mis en place une démarche complète de prévention des addictions, aussi bien au niveau individuel que collectif. Pour cela, l'entreprise a par exemple engagé des actions de sensibilisation à destination de tous ses salariés, dont les intérimaires, et a mis en place **une formation spécifique pour ses managers et les représentants syndicaux**.

Actions mises en oeuvre

La prévention des conduites addictives chez SCANIA s'inscrit dans **une politique d'amélioration continue de l'environnement de travail** de ses collaborateurs qui a permis de diminuer par trois le nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail, et enregistré **une baisse de 30% des accidents du travail** au cours des trois dernières années.

En savoir plus



3 • EDF & ENEDIS

Une démarche engagée et continue

Actions mises en oeuvre



L'engagement du responsable Santé et Sécurité

Des actions réunissant les équipes médicales et les représentants du personnel chez EDF ont été engagées pour mobiliser les managers et les salariés, dans le cadre d'un dialogue social construit et efficace.

Recueil sur la prévention des pratiques addictives

Depuis mars 2021, ce recueil regroupe les fiches de recommandations à l'attention des managers d'EDF. Celui-ci insiste sur leur position essentielle de contributeurs de la politique de santé-sécurité.

Groupe national de prévention des conduites addictives

Ce groupe a été créé en 2018 chez l'entreprise Enedis afin de garantir un cadre de travail serein et sécurisé à leurs salariés. Une charte a été co-construite pour atteindre ensemble l'objectif « zéro accident grave ou mortel » en 2021.



4 • AXA : une dynamique de formation collective

Plusieurs dirigeants de société et patrons de fonctions supports se forment sur des sujets de santé mentale dont les addictions dans le cadre d'un programme co-construit avec Columbia University.

Une autre formation, digitale cette fois, donne aux 10 000 managers du groupe des clés pour réagir face à un collaborateur en situation d'anxiété ou présentant un trouble du comportement inhabituel.

En savoir plus



5 • BRAND FRANCE

Un modèle de prévention des conduites addictives

Présentation de l'entreprise



Brand France est une entreprise qui loue et monte du matériel dans le secteur du BTP (tours d'étalement, échafaudages, matériel d'accès en hauteur, nacelles roulantes, volantes...).

Une démarche de prévention des conduites addictives a été initiée en 2019 en CSE (Comité social et économique). Il s'agit d'une véritable démarche collaborative au quotidien et autour d'**un groupe de travail de 20 personnes**.

Actions mises en oeuvre



L'engagement de l'employeur et de la direction

L'envie de la direction est essentielle pour donner l'impulsion à la démarche. La présence d'un préventeur qui a de l'appétence pour le sujet, et souhaite s'en emparer au quotidien est un vrai plus.

Une démarche de prévention à part entière

La conduite addictive n'est pas considérée uniquement comme un risque.

L'absence de hiérarchie entre la direction et le terrain

Les gens se connaissent du fait d'une organisation en PME, la dilution du message s'en retrouve moins importante.

Le soutien des employés

L'entreprise s'efforce de traiter les problématiques relatives aux conduites addictives tout en maintenant les salariés concernés en poste.

Une pratique généralisée du dépistage

Le dépistage aide les collaborateurs à prendre conscience qu'il y a un cadre règlementaire dans l'entreprise par rapport à l'alcool et aux drogues. Il favorise la prise de conscience de chacun. Les salariés sont prévenus à l'avance de contrôles systématiques qui peuvent avoir lieu.

La libération de la parole

L'association Addictions France a sensibilisé l'ensemble des salariés de l'entreprise en les encourageant notamment à partager leurs expériences personnelles.

La présence de personnes « relais »

Ces personnes se sont portées volontaires après les sensibilisations pour parler librement avec les salariés qui le souhaitent, et les orienter vers les parcours de soins appropriés.

En savoir plus



6 • Charte ESPER

Une charte de prévention des conduites addictives et la promotion de la santé en milieu de travail

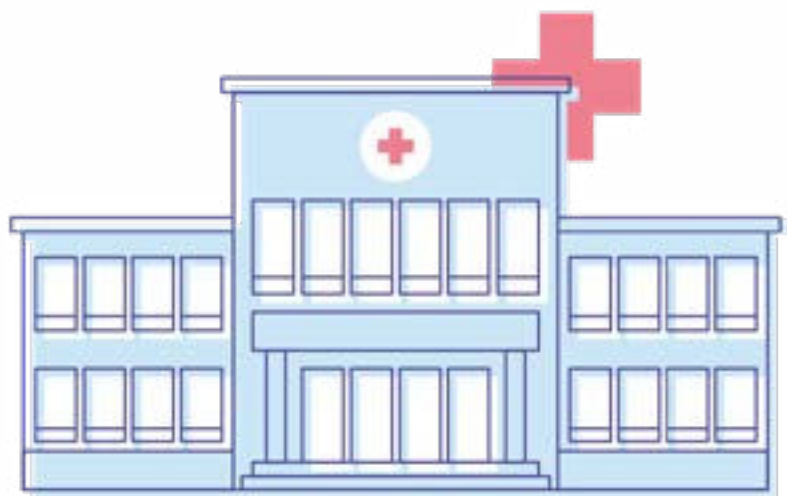
Présentation du dispositif



Les pouvoirs publics ont pour objectif de **lever le tabou qui pèse sur les conduites addictives en milieu de travail.**

Telle est la vocation d'Esper, lancé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) en octobre 2021, **dispositif proposé à tout employeur public ou privé, quel que soit son statut**, autour de plusieurs engagements, dont un projet global de prévention.

Les **grands groupes** comme Auchan, Enedis, EDF ou Eurovia ont signé la charte du dispositif ESPER. Les **PME et les ETI** ont également toute leur place dans ce dispositif et peuvent y trouver un accompagnement adapté à leurs besoins.



Intérêts du dispositif



Dans le contexte de crise sanitaire qui a durablement transformé le monde du travail et les attentes d'une partie des salariés/agents en termes de conditions de travail et d'emploi, ESPER propose **une démarche collective et inclusive**, associant prévention des risques et promotion de la santé pour **favoriser des environnements de travail protecteurs**.

Le caractère innovant du dispositif repose sur la valorisation des entreprises et organismes qui s'engagent et constituent **un réseau de structures signataires qui peuvent ainsi servir de « modèle »**.

C'est dans cet objectif que la Mildeca a conçu les réunions d'animation entre signataires organisées par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) pour **échanger et mutualiser les bonnes pratiques**. Les signataires et les partenaires ont **accès à une boîte à outils sur un espace dédié**.

Si les approches traditionnelles (plaquettes de prévention, conférences d'information, etc.) restent utiles et nécessaires, ces retours d'expérience illustrent qu'**une prévention des conduites addictives ambitieuse doit s'intégrer à une politique Santé-Sécurité globale** et impliquer les services de prévention et santé au travail, les managers et les ressources humaines (RH).

En savoir plus sur la charte ESPER



6 • RIVARD : témoignage d'un engagement efficace

La société RIVARD est une entreprise de constructeur/carrossier d'équipements d'assainissement, de haute pression et de travaux publics.

Pour illustrer la stratégie de prévention de l'entreprise, nous avons interrogé Auriane Riquet, directrice des ressources humaines chez Rivard.



« En 2019, plusieurs managers nous ont exprimé un besoin d'accompagnement dans la gestion des addictions, notamment savoir comment réagir face à un état d'ivresse d'un collaborateur ou d'une collaboratrice.

Dans le cadre d'une démarche prévention, nous avons mis en place une procédure interne permettant de définir quels acteurs sont concernés, sur quel périmètre, quelle conduite adopter face à une suspicion d'alcoolémie en tant que manager, quel comportement tenir en tant que RH, quel comportement avoir en fonction de l'attitude des personnes, le rappel des postes à risque et du règlement intérieur, les actions à mettre en place dans l'immédiat et leur suivi.

Nous avons également différencié la gestion d'une situation chronique d'une situation isolée. La ligne directrice de notre procédure est d'inciter au dialogue, d'ouvrir à la discussion pour permettre aux personnes en besoin d'aide de la demander sans craintes de représailles. »



« Notre objectif est d'agir avant qu'il ne soit trop tard et que la situation ne devienne dangereuse, auquel cas nous avons mis en parallèle des mesures disciplinaires. La procédure a été appliquée en interne en phase test, au sein du service RH et avec certains managers directement confrontés à ces situations, puis enrichie au fur et à mesure. »



« Cette année, la procédure a été considérée suffisamment étayée et sera développée si besoin. Elle a été transmise à la médecine du travail avec qui nous avons mis en place des suivis individuels lorsque cela s'est avéré nécessaire. La prochaine étape sera de former nos managers en amont, afin de développer le préventif, en plus d'assurer les situations de « crises » immédiates. »

ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents



Associations



Cabinets de conseil



Complémentaires santé



Service de santé au travail et préventeurs



Organismes Publics



Partenaires institutionnels



Start-up



Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- Comment prévenir les
conduites addictives
dans les grandes entreprises ?

7'



- Prévention des conduites
addictives : ce qu'il faut savoir
pour les TPE/PME

5'



Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

PROPOSEZ-NOUS DES FICHES

Nous sommes à votre écoute !



Le Fonds Addict'AIDE réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'AIDE Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

62 - 68 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris
contact@addict-aide.org

Addict AIDE